

Les normes, comment?



La description normalisée des ressources d'enseignement et d'apprentissage requiert l'utilisation d'outils d'implantation conformes aux conventions d'un standard ou d'une norme internationale et un réseau d'entraide et d'accompagnement

Selon la définition convenue par le Groupe québécois de travail sur les normes (GTN-Québec, une ressource d'enseignement et d'apprentissage (REA) correspond à toute entité, numérique ou non-numérique, conçue ou pouvant être utilisée pour des fins d'apprentissage, d'éducation et de formation.

Cette définition permet de comprendre que nous couvrons un large éventail de ressources éducatives qui pour être accessibles et réutilisables doivent être conservées dans un dépôt. La conservation, l'accessibilité, le repérage et la réutilisation des REA souscrivent à une prescription de base, la description normalisée de leurs contenus d'après une norme ou un standard élaboré et adopté par un organisme reconnu de développement des normes dédiées à l'apprentissage, l'éducation et la formation. Pour assurer l'interopérabilité requise entre les dépôts, des outils d'implantation sont requis comme un dépôt constituant l'unité de base, un profil d'application et des lignes directrices comme Normetic constituant les sources principales de référence, un éditeur de métadonnées ou une plate-forme logicielle comme Eurêka, Palom@ ou LomPad et un réseau d'entraide et d'accompagnement comme celui que le GTN-Québec cherche à développer.

Créer des dépôts pour conserver des REA

Créer un dépôt de REA constitue un défi à la fois administratif, technique, technologique et normatif. Cela s'inscrit dans de nouvelles pratiques institutionnelles où il n'existe pas encore de recettes toute faites. Des [présentations du GTN-Québec](#)¹ à des colloques récents (2006) nous introduisent aux défis de différentes natures qui parsèment l'implantation et le développement de dépôts. Heureusement, des outils techniques existent et des plates-formes logicielles telles que [Eurêka](#)² et [PALOM@](#)³ proposent des solutions technologiques pour exporter, décrire, conserver, gérer, diffuser, repérer et réutiliser des REA.

Des pistes de solutions nous ont été signalées lors d'une [journée d'atelier de formation](#)⁴ et d'un [pré-colloque](#)⁵ organisés par la CREPUQ et le Groupe québécois de travail sur les normes (GTN-Québec). Une récente [enquête](#)⁶ publiée par le Joint Information System Committee (JISC) et des chercheurs de la Loughborough University montre ces nouvelles pratiques. Elles demeurent à être explorées pour être en mesure de se les approprier afin d'édifier, dans le temps et pour le bénéfice de tous, un patrimoine éducatif commun, accessible, durable et interopérable.

¹ http://www.normetic.org/rubrique.php3?id_rubrique=166

² <http://eureka.ntic.org/>

³ http://www.cogigraph.com:90/cogigraph/article.php3?id_article=58

⁴ http://www.normetic.org/rubrique.php3?id_rubrique=145

⁵ http://www.normetic.org/article.php3?id_article=567

⁶ http://www.normetic.org/article.php3?id_article=513

Des [études de cas](#)⁷ britanniques comme un [portrait exhaustif](#)⁸ des initiatives soutenues par le Joint Information Systems Committee (JISC) montrent également la diversité des approches et des chantiers à investir. À ce propos, nous sommes loin de la coupe aux lèvres telles que le signale un récent [rapport de recherche](#)⁹ du JISC. La route est forcément longue et parsemée de défis institutionnels, organisationnels, culturels et techniques à relever.

Il existe tout de même quelques points de repère tirés de l'expérience européenne et britannique comme de ceux qu'ont pointé les [ateliers de sensibilisation](#)¹⁰ de la CREPUQ et du GTN-Québec. En voici quelques uns qui semblent être prioritaires :

- Proposer des énoncés de politique éditoriale pour encadrer la production, la conservation et la diffusion des REA, le contrôle et la gestion de la qualité des REA, la gestion et la diffusion des droits d'accès de la propriété intellectuelle rattachés aux REA;
- Créer à l'échelle institutionnelle un comité de sensibilisation et de planification pluri-professionnel (professeurs, technopédagogues, bibliothécaires, archivistes, informaticiens, spécialistes des normes) pour la conservation, la description et la diffusion des REA;
- Démarrer des projets pilotes au niveau départemental, facultaire, intra-facultaire, interinstitutionnel;
- Identifier les meilleures pratiques et les publiciser à l'échelle institutionnelle et nationale;
- Privilégier des solutions technologiques et techniques *Open Source*;
- Favoriser les regroupements en réseau ou en communauté à l'échelle locale, régionale et nationale.

Sélectionner et conserver des REA de qualité

Si toutes les REA peuvent faire l'objet d'une description normalisée, seulement une partie d'entre elles mériteront d'être conservées à long terme dans un dépôt. Ces REA seront décrites et conservées parce que leur qualité pédagogique et leur potentiel de réutilisation le justifient.

Au moment de leur création, à leur inclusion et lors de leur mise à jour, les REA les plus signifiantes seront celles à qui le dépositaire, les pairs et les utilisateurs auront reconnu une qualité pédagogique, ergonomique et technologique. Ces attributs se vérifieront à partir de caractéristiques telles que l'accessibilité, la durabilité, l'interopérabilité, la pertinence pédagogique, le partage et la collaboration ainsi que la reconnaissance de la propriété intellectuelle.

Les expériences britanniques et les ateliers de la CREPUQ et du GTN-Québec confirment ce constat. Des critères facilitent l'identification de REA de qualité au cours du processus de création, de conservation et de diffusion d'une REA :

- Un potentiel de réutilisation du contenu à d'autres contextes d'enseignement et d'apprentissage;

⁷ http://www.normetic.org/article.php3?id_article=532

⁸ http://www.normetic.org/article.php3?id_article=565

⁹ http://www.normetic.org/article.php3?id_article=602

¹⁰ http://www.normetic.org/rubrique.php3?id_rubrique=144

- Une pertinence pédagogique au niveau du design et de contenus éducatifs qui ont été validés par des pairs et des utilisateurs tout au cours du cycle de vie d'une REA;
- Une accessibilité déparagée en niveaux qui respecte la propriété intellectuelle et signifie les permissions et les restrictions d'utilisation;
- Une convivialité au niveau du design de l'ergonomie et de la navigation;
- Une facilité d'utilisation des fonctionnalités techniques de l'objet et de l'environnement;
- Une description normalisée se référant à des standards reconnus.

Décrire des REA selon des règles et des outils d'implantation communs

Pour être repérables, accessibles puis réutilisables, les REA doivent être d'abord être décrites à l'aide de métadonnées. Les métadonnées sont justement des éléments qui permettent de décrire des caractéristiques de nature signalétique, technique, pédagogique, légale, relationnelle et classificatoire qui sont accolées à une REA. Dans le standard IEEE LOM et le profil d'application Normetic, ces métadonnées sont présentés sous plusieurs catégories composées de divers sous-éléments : titre, langue, version, auteur, date, format, niveau scolaire, droit d'accès, classification, mots-clés, etc.

La saisie de ces métadonnées est facilitée par un profil d'application. C'est un sous-ensemble d'une norme ou d'un standard qui propose l'utilisation d'un certain nombre de descripteurs jugé suffisant pour procéder à la description de REA. Des lignes directrices viennent compléter le profil d'application en formulant des règles d'usage et des recommandations d'utilisation et en montrant des exemples de saisie. Les REA décrites présentent ainsi un même gabarit de description pour la communauté qui a adopté les mêmes outils d'implantation.

Pour faciliter la description normalisée des REA, le GTN-Québec propose l'implantation de son profil d'application [Normetic, version 1.1](http://www.normetic.org/article.php3?id_article=473)¹¹ qui s'appuie sur le standard IEEE LOM 2002. Les [Lignes directrices Normetic 1.1](http://www.normetic.org/rubrique.php3?id_rubrique=141)¹² signalent et détaillent les modalités d'application. Des éditeurs de métadonnées compatibles avec Normetic comme [PALOM](http://www.palom.com)¹³ et [Eurêka](http://www.eureka.com)¹⁴ peuvent être utilisés pour créer des dépôts. Un [document de présentation](http://www.gtn-quebec.org/document_de_presentation)¹⁵ a été mis à la disposition des développeurs de contenu, les spécialistes techniques de l'implantation informatique et les indexeurs responsables de la description et du catalogage des REA. Ce document de référence présente d'une manière détaillée le GTN-Québec, le domaine d'utilisation du profil d'application Normetic 1.1, la structure de ses métadonnées, ses lignes directrices de même que de nombreuses références normatives et techniques requises à son implantation et à son utilisation.

Quelques recommandations d'usage peuvent faciliter le processus de la description normalisée des REA :

- Se doter d'une politique éditoriale qui facilite la sélection des REA qu'une institution souhaite conserver dans son dépôt;
- Favoriser une stratégie multi-acteurs pour la saisie des métadonnées en identifiant des collaborateurs et en leur assignant les descriptions correspondant à leur

¹¹ http://www.normetic.org/article.php3?id_article=473

¹² http://www.normetic.org/rubrique.php3?id_rubrique=141

¹³ http://www.normetic.org/article.php3?id_article=476

¹⁴ http://www.normetic.org/article.php3?id_article=115

¹⁵ http://www.normetic.org/article.php3?id_article=574

spécialisation (producteur de REA, bibliothécaire, informaticien, spécialiste des droits d'accès, spécialiste des normes);

- Se référer aux outils d'implantation suggérés par le GTN-Québec et élucider les problèmes en collaboration avec des experts associés à ce dernier organisme et d'autres praticiens issus du milieu éducatif;
- Encourager la publication d'études de cas permettant de présenter et d'analyser la démarche encourue pour que l'expérimentation puisse favoriser des apprentissages.

S'aligner sur des pratiques institutionnelles déjà expérimentées

Quelques [dépôts](#)¹⁶ ont déjà été mis en place en utilisant le profil d'application Normetic. Les interrogations, les incertitudes et les avancées de ces réalisations sont commentées à partir d'une série de témoignages comme ceux compilés auprès des [praticiens du collégial](#)¹⁷ engagés dans le projet Eurêka ou des [institutions d'enseignement supérieur](#)¹⁸ ayant déjà mis l'épaulé à la roue dans le domaine de la création de dépôt et la description normalisée des REA. Tout récemment, des [défis](#)¹⁹ de nature plus éditoriale que technique ont été soulevés et des pistes de solution ont été esquissées. Les défis d'ordre technique ont également fait l'objet de premières réflexions. Une [conférence](#)²⁰ sur la création de dépôt dégage quelques stratégies de déploiement pour les REA décrites au moyen du profil d'application Normetic. Différents outils techniques et des plates-formes logicielles sont mis à la disposition des institutions. Le site [Normetic](#)²¹ les répertorie à cette fin. De plus, le GTN-Québec travaille à développer une communauté de praticiens centrée sur l'utilisation du profil d'application Normetic version 1.1. La convergence des actions est soutenue par la mise en ligne du site Normetic.

Le [Groupe québécois de travail sur les normes](#) (GTN-Québec)²² œuvre à la promotion de la conservation et de la réutilisation des REA, à l'échelle du Québec et de la Francophonie. En favorisant l'appropriation de Normetic dans les institutions d'enseignement, le GTN-Québec veut contribuer à créer un patrimoine éducatif commun, accessible, interopérable et réutilisable.

¹⁶ http://www.normetic.org/rubrique.php3?id_rubrique=90

¹⁷ http://www.normetic.org/article.php3?id_article=337

¹⁸ http://www.normetic.org/rubrique.php3?id_rubrique=145

¹⁹ http://www.normetic.org/article.php3?id_article=567

²⁰ http://www.normetic.org/article.php3?id_article=579

²¹ <http://www.normetic.org/>

²² http://www.normetic.org/rubrique.php3?id_rubrique=100